

« Je suis en CDD depuis 5/5/2008, mon patron vient de mettre fin à mon contrat (08/01/10). Mes questions sont les suivantes:

- ❖ a-t-il le droit de rompre mon contrat unilatéralement?
- ❖ Ai-je le droit de demander la prime de précarité?
- ❖ Que dois-je faire, devant cette situation?